



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2001/8
23 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-neuvième session
2-5 octobre 2001

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2001-2004

(Point 8 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient, pour examen et approbation par le Comité, le programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts de la FAO pour la période 2001-2004. Il appelle également l'attention du Comité sur un certain nombre de points précis à examiner ou appelant une décision durant la session.

INTRODUCTION

1. Le présent document contient, pour examen et approbation par le Comité, le programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts de la FAO pour la période 2001-2004. Ce programme découle de l'examen stratégique dont les résultats seront examinés au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire. Il a été approuvé par les bureaux et tient compte des recommandations formulées par la Commission économique pour l'Europe à sa cinquante-sixième session (voir point 2 de l'ordre du jour provisoire).
2. Le document appelle également l'attention du Comité sur quelques points qui doivent faire l'objet d'une décision ou d'échanges de vues. Les questions portées à l'attention du Comité sont résumées *en italiques et en caractères gras*.

3. *Le Comité est invité à examiner et à approuver le programme intégré joint au présent document, selon les modalités définies dans le cadre de l'examen stratégique qui sont présentées dans le document TIM/2001/2. Le programme décrit à la fois les domaines d'activité, la répartition souhaitable des ressources du secrétariat et les mandats de toutes les équipes de spécialistes actuellement en fonction.*

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ

a) Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

4. À la réunion conjointe qui s'est tenue à Rome, il a été décidé de créer une équipe de spécialistes de cette question, sous réserve des résultats de l'examen stratégique. Le mandat de l'équipe, approuvé par les bureaux et le Groupe de travail mixte FAO/CEE, est joint en annexe au présent document; sa première réunion aura lieu juste avant la session du Comité.

Les membres de l'équipe participeront au débat du Comité sur le marché, au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire. Le Comité sera informé oralement des résultats de la réunion de l'équipe et de ses recommandations relatives aux travaux futurs.

5. *Le Comité est invité à examiner le rôle de cette équipe, ainsi que ses méthodes de travail, en fonction de l'exposé oral qui sera présenté.*

b) Activités du réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier

6. À sa réunion tenue en Slovaquie au cours de l'été 2001, le réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier (auparavant connu sous le nom d'équipe de spécialistes des relations publiques) a examiné en détail la façon de traiter chacun des éléments de son mandat. Son analyse est publiée sous la forme d'un additif au présent document (TIM/2001/8/Add.1, notamment l'annexe).

7. *Le Comité est invité à examiner les activités du réseau, à la lumière de son évaluation interne, et à formuler des recommandations quant à ses travaux futurs.*

c) Aide aux pays en transition

8. L'équipe de spécialistes de cette question se réunit à Debe (Pologne) en septembre, de concert avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, pour examiner les progrès réalisés et faire des recommandations. Le rapport et les recommandations de la réunion de Debe seront publiés sous la forme d'un additif au présent document (TIM/2001/8/Add.2, à paraître en septembre).

9. *Le Comité est invité à examiner ses activités visant à venir en aide aux pays en transition, à la lumière des résultats de la réunion de Debe, de l'examen stratégique, des recommandations de la Commission économique pour l'Europe et de la responsabilité qui incombe à la CEE/FAO en tant que coordonnateur international de l'application de la résolution H3, et compte tenu également des atouts qui lui sont propres et des ressources dont il pourrait disposer.*

d) Voyages d'étude

10. Le voyage d'étude prévu en 2001 aura lieu en Pologne et portera sur les travaux entrepris pour préparer le secteur forestier polonais à l'entrée dans l'Union européenne. Pour les années suivantes, le secrétariat s'est mis en rapport avec plusieurs pays d'accueil potentiels.

Le secrétariat propose que le voyage d'étude de 2002 ait lieu en Allemagne (à confirmer) et celui de 2003 au Portugal (à confirmer). Un bref voyage serait également organisé en Espagne en novembre 2002, à l'occasion de la session de la Commission européenne des forêts.

Le programme préliminaire du voyage prévu en 2002 sera publié sous la forme d'un additif au présent document (TIM/2001/8/Add.3).

11. Le Comité est invité à accepter avec gratitude les offres de l'Allemagne d'accueillir le voyage d'étude de 2002 et du Portugal d'accueillir celui de 2003, et à autoriser le secrétariat à prendre les dispositions voulues avec les pays hôtes. Il souhaitera peut-être également demander aux pays, notamment à leurs chefs de délégation au Comité du bois et à la Commission européenne des forêts, de veiller à ce que toutes les personnes susceptibles de participer à ces voyages en soient informées, de façon que des dispositions puissent être prises suffisamment à l'avance.

e) Ressources nécessaires pour mettre en œuvre le programme intégré

12. La question de savoir si les ressources disponibles sont suffisantes pour exécuter le programme est examinée de façon plus détaillée dans le document TIM/2001/2 (examen stratégique). Le secrétariat accueillerait avec satisfaction des contributions au titre de tous les éléments de programme marqués d'un «X» dans le tableau de la répartition des ressources, mais juge à ce stade prioritaire de renforcer le programme d'études sur les perspectives (EFSOS) pour obtenir une qualité satisfaisante sans retards indus. Le secrétariat a lui-même entrepris de recueillir des fonds et invite tout pays désireux de contribuer à la mise en œuvre du programme à se mettre en rapport avec lui pour examiner les modalités envisageables: prêt d'experts ou d'administrateurs auxiliaires, accès à des travaux de recherche ou autres moyens de financement, contribution à des fonds d'affectation spéciale, paiement des frais de voyage des participants aux ateliers, etc.

13. Le Comité est invité à demander aux pays d'envisager la possibilité de fournir des ressources aux fins de l'exécution du programme intégré. Les délégations sont invitées à déterminer avant la session si leur pays peut fournir des contributions de ce type et à se mettre en rapport avec le secrétariat avant de les annoncer. Le Comité voudra peut-être remercier également tous les pays qui ont contribué aux travaux au cours de l'année écoulée.

f) Auto-évaluation du programme

14. À la CEE, comme dans d'autres organes du système des Nations Unies, les responsables de programmes sont censés établir un rapport d'évaluation pour:

a) Déterminer l'intérêt, l'efficacité, la productivité et l'effet des activités des programmes eu égard à leurs objectifs;

b) Permettre au secrétariat de réfléchir de façon systématique aux moyens d'accroître la productivité des grands programmes de l'Organisation en modifiant leur contenu et, si nécessaire, en revoyant leurs objectifs.

15. Ces rapports fournissent une évaluation, par les responsables de programmes, de la qualité, de l'intérêt, de l'effet et de l'utilité de tel ou tel module d'activités ou des principaux résultats de sous-programmes. Les conclusions de ces rapports doivent être dûment étayées (enquêtes auprès des lecteurs, avis d'experts indépendants, observations des bénéficiaires et des utilisateurs, etc.). Le secrétariat du Comité procède actuellement à une évaluation fondée sur l'examen stratégique, l'enquête auprès des utilisateurs du Bulletin du bois et l'enquête sur l'utilisation et les incidences de l'Évaluation des ressources forestières des zones tempérée et boréale (TBFRA). Cette auto-évaluation sera publiée sous la cote TIM/2001/8/Add.4.

16. Le Comité est invité à prendre note de l'auto-évaluation et à faire part de ses vues à ce sujet. L'auto-évaluation et les observations du Comité seront communiquées au Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat de l'ONU, qui est chargé d'évaluer tous les programmes de l'Organisation.

SÉMINAIRE SUR LES MOYENS DE PROMOUVOIR L'UTILISATION DURABLE DU BOIS ET D'AUTRES PRODUITS ET SERVICES FORESTIERS

17. À la réunion conjointe qui s'est tenue en 2000, la Roumanie a offert d'accueillir un séminaire sur le thème susmentionné. Des pourparlers sont en cours avec les autorités roumaines au sujet des préparatifs du séminaire, qui soit se tenir en septembre 2002. Le secrétariat espère pouvoir présenter un projet de programme au Comité.

18. Le Comité est invité à examiner et à approuver les propositions qui lui seront présentées au sujet du séminaire.

ATELIERS SUR L'ÉVOLUTION DU RÔLE DES SERVICES FORESTIERS NATIONAUX

19. Ce thème a fait l'objet de deux ateliers – l'un à Sagadi (Estonie) en 2000, l'autre à Salzbourg (Autriche) en 2001 – auxquels ont participé de hauts responsables des services forestiers nationaux. À Salzbourg, il a été officiellement proposé d'organiser de nouveaux ateliers sur le même thème, éventuellement en Irlande (2002), en France (2003) et en Finlande (2004), à l'invitation des services forestiers de ces pays.

20. Le Comité est invité à approuver la tenue de ces ateliers, qui figurent dans le programme intégré.

COMITÉ DU BOIS DE LA CEE-ONU ET COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO

Mandat, mission et stratégies

MANDAT

21. Tant la CEE que la FAO:

- Recueillent, analysent et diffusent des données et des renseignements;
- Constituent une instance neutre;
- Dispensent sur demande des conseils aux pays membres en matière de politiques.

MISSION

22. Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts de la FAO s'attachent à contribuer au développement durable du secteur des forêts et des produits forestiers, y compris les services connexes, dans la région de la CEE.

STRATÉGIES

23. En vue de s'acquitter de cette mission, les deux organes entendent, dans le cadre de leur programme intégré:

- Assumer les fonctions qui leur ont été confiées dans le secteur des forêts et des produits forestiers de la région de la CEE;
- Contribuer au dialogue régional et mondial sur les forêts grâce au partage de données d'expérience entre les pays;
- Collaborer avec des partenaires à l'exécution des programmes;
- Accorder une attention particulière aux questions intéressant les pays en transition, notamment le renforcement des capacités, en favorisant leur intégration dans un contexte européen élargi en ce qui concerne le secteur forestier.

PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ, 2001-2005

24. On trouvera ci-après le programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts (CEF) pour la période 2001-2005. Le Comité et la CEF ainsi que leurs organes subsidiaires en surveillent la mise en œuvre à l'occasion de leurs sessions ordinaires, qui s'échelonnent comme suit:

- Le Comité du bois se réunit chaque année;
- La Commission européenne des forêts se réunit tous les deux ans (2002, 2004, etc.);

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières se réunit tous les deux ans (2002, 2004, etc.);
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts se réunit une fois par an.

25. Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la CEF et le Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* font rapport à la CEF. Le Département des forêts de la FAO, à Rome, assure les services nécessaires à leurs travaux. Cependant, leurs activités ne figurent pas dans le programme de travail intégré car elles ne font pas à proprement parler l'objet d'une intégration avec celles de la CEE.

26. Les bureaux du Comité et de la CEF tiennent chaque année une réunion commune pour contrôler l'exécution du programme et préparer les sessions à venir.

27. Le programme intégré est exécuté par la CEE et le personnel de la FAO à Genève sous la direction du chef de la Section du bois de la Division du commerce de la CEE, en étroite coopération avec le Département des forêts de la FAO.

28. Toutes les activités font l'objet d'une coopération avec des partenaires au sein d'organisations internationales et dans les pays.

29. Le programme intégré se décompose en cinq domaines d'activité permanents. Dans chacun d'eux, certains éléments de programme revêtent un caractère continu, tandis que d'autres ont une durée déterminée et seront remplacés périodiquement par des travaux sur d'autres sujets.

* * *

Domaine d'activité 1: MARCHÉS ET STATISTIQUES

Objectif: Recueillir, analyser et diffuser des renseignements sur les marchés des produits forestiers et les incendies de forêt en coopération avec des partenaires au sein d'organisations internationales et dans les pays. Servir de cadre à des échanges de vues sur la commercialisation des produits forestiers, notamment dans les pays en transition, et sur l'évolution du marché, et diffuser des informations de caractère neutre et à jour pour soutenir le développement durable du secteur des produits forestiers.

Encadrement: Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Éléments de programme:

- 1.1 Statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers
- 1.2 Analyse des marchés des produits forestiers
- 1.3 Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition
- 1.4 Suivi du marché des produits forestiers certifiés
- 1.5 Statistiques des incendies de forêt
- 1.6 Réseau d'information, activités de l'équipe de spécialistes.

Domaine d'activité 2: ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Objectif: Recueillir et communiquer les meilleures données possibles sur les forêts des pays industrialisés (région de la CEE, plus l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon). Toutes les activités seront exécutées en étroite coopération avec le programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO (FRA mondiale).

Encadrement: Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Éléments de programme:

- 2.1 Collecte et validation de données sur les ressources forestières, y compris la mise au point de méthodes
- 2.2 Principaux rapports régionaux
- 2.3 Indicateurs de la gestion durable des forêts: améliorer les notions employées, communiquer des données
- 2.4 Contribution à l'évaluation des ressources forestières mondiales
- 2.5 Monographies sur les pays en transition

2.6 Études spéciales (diversité biologique, état des forêts, bilan carbone, etc.)

2.7 Réseau d'information, administration du domaine d'activité.

Domaine d'activité 3: ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR FORESTIER EN EUROPE

Objectif: Analyser l'évolution et les perspectives du secteur forestier et de l'industrie forestière, eu égard aux contraintes et incertitudes liées aux changements d'orientation, à l'évolution des marchés et à l'influence de facteurs exogènes. Il faudrait prendre en considération les principaux types d'utilisation des zones forestières et tous les stades de l'utilisation des produits forestiers, de la forêt proprement dite au consommateur final. Les activités prévues visent à faciliter l'élaboration des politiques et la prise de décisions en matière d'investissement. Les principaux groupes auxquels s'adressent ces études sont les décideurs, les dirigeants d'entreprise, les spécialistes de la forêt et des produits forestiers et le grand public.

Encadrement: Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Éléments de programme:

3.1 Perspectives des marchés européens des produits forestiers

3.2 Perspectives des ressources forestières européennes

3.3 Analyse des éléments moteurs de l'évolution à long terme

3.4 Études de cas pour les pays en transition

3.5 Scénarios de politique générale

3.6 Réseau d'information, relations publiques concernant les études sur les perspectives, collecte de fonds.

Domaine d'activité 4: TECHNOLOGIE, GESTION ET FORMATION

Objectif: Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières aide les pays – notamment ceux auxquels, selon ses organes de tutelle, il convient d'accorder une attention prioritaire – à développer leurs activités forestières dans l'optique d'un développement durable. Il s'y emploie en favorisant la coopération internationale sur les aspects techniques, économiques et logistiques des techniques d'aménagement forestier et de travail en forêt ainsi que de la formation des agents forestiers aux opérations d'abattage et à l'exploitation forestière.

Encadrement: Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Éléments de programme:

Note: Bon nombre des activités du Comité mixte ne se limitent pas à un seul élément mais se rapportent aux trois thèmes du domaine d'activité. L'abattage, par exemple, tient compte également de considérations liées à la sylviculture et à la protection de l'environnement ainsi que des aspects relatifs à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le Comité mixte coopère autant que possible avec d'autres organisations, telles que l'Union internationale des instituts de recherches forestières.

- 4.1 Technologie forestière (routes forestières, abattage et transport du bois brut)
- 4.2 Gestion des forêts (utilisation de la forêt à des fins multiples, élaboration et mise en œuvre de plans de gestion des forêts, systèmes d'information, travaux de sylviculture, prévention et maîtrise des incendies de forêt)
- 4.3 Formation des agents forestiers (formation professionnelle en foresterie, ergonomie appliquée, prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles)
- 4.4 Comité directeur, administration du domaine d'activité.

Domaine d'activité 5: QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET QUESTIONS INTERSECTORIELLES

Objectif: Suivre l'évolution des politiques et des institutions relevant du secteur forestier et procéder à l'analyse des sujets considérés comme importants sur le plan directif. Contribuer selon les besoins à la concertation régionale et mondiale sur le développement durable de ce secteur. Une attention particulière sera accordée aux questions qui revêtent de l'importance pour les pays en transition.

Encadrement: Comité du bois et Commission européenne des forêts

Éléments de programme:

- 5.1 Coordination avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et contribution à ses activités
- 5.2 Contribution au dialogue mondial sur les forêts par l'intermédiaire d'organes régionaux tels que la CEF et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe
- 5.3 Suivi des changements survenus dans les politiques et les institutions
- 5.4 Suivi de l'aide apportée aux pays en transition dans le secteur de la foresterie (suivi des activités au titre de la résolution H3)
- 5.5 Questions relatives au commerce et à l'environnement qui intéressent le secteur de la foresterie et des produits forestiers
- 5.6 Analyses des politiques

- 5.7 Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier
- 5.8 Promotion de l'utilisation durable du bois et d'autres produits et services forestiers
- 5.9 Questions de politique générale se posant dans les pays en transition, notamment le renforcement des capacités.

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
Domaine d'activité 1: MARCHÉS ET STATISTIQUES			
1.1 Statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers	Recueillir, par l'intermédiaire des correspondants nationaux, des statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers et les diffuser. Améliorer la qualité et la portée des statistiques grâce à une coordination au sein du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier (CEE, FAO, OIBT, Eurostat). Recueillir, dans les revues spécialisées et auprès d'associations professionnelles, les données secondaires nécessaires pour mener à bien les analyses susmentionnées.	(Annuels) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bulletin du bois</i> (n^{os} 1, 2, 5) • Bases de données TIMBER et FAOSTAT • Données disponibles sur les sites Web 	Activité permanente
1.2 Analyse des marchés des produits forestiers	Analyser les marchés des produits forestiers et publier une revue annuelle. Publier chaque année des prévisions des tendances à court terme du marché accompagnées d'une analyse de la conjoncture à la suite du débat annuel sur le marché organisé dans le cadre du Comité du bois. Publier s'il y a lieu des analyses complémentaires des marchés.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bulletin du bois</i>, n^o 3, «Revue annuelle des marchés des produits forestiers» • Débat annuel sur le marché • <i>Bulletin du bois</i>, n^o 6, «Marchés des produits forestiers en (année en cours) et prévisions pour (année suivante)» • Rapports périodiques sur les marchés figurant dans les documents de travail sur le bois et les forêts réalisés à Genève et chapitres spéciaux de la «Revue annuelle des marchés des produits forestiers» 	Activité permanente
1.3 Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition	Organiser des ateliers sur la commercialisation des produits forestiers (y compris les produits et services forestiers autres que le bois), en principe dans des pays d'Europe centrale et orientale, du pourtour méditerranéen et de la CEI, en coopération avec la FAO, d'autres organisations, les organismes hôtes nationaux et les donateurs.	Ateliers dans des pays à déterminer (dates à déterminer)	Jusqu'en 2004

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
1.4 Suivi des marchés des produits forestiers certifiés	Suivre et diffuser des informations objectives et à jour sur les produits forestiers certifiés comme provenant de forêts gérées écologiquement, principalement sur la base de rapports émanant d'un réseau informel de correspondants nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> Examen des marchés des produits forestiers certifiés dans le cadre des débats du Comité du bois sur le marché Chapitre pertinent de la «<i>Revue annuelle des marchés des produits forestiers</i>» Site Web contenant des informations récentes provenant de différentes sources et liens vers d'autres sources d'information Documents de travail périodiques sur le bois et les forêts réalisés à Genève, assortis de mises à jour sur ces marchés et l'état de l'homologation des forêts dans la région de la CEE 	Jusqu'en 2004
1.5 Statistiques des incendies de forêt	Recueillir et diffuser des statistiques des incendies de forêt par l'intermédiaire des correspondants nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> Base de données <i>Bulletin du bois</i>, n° 4, «Statistiques des incendies de forêt» 	Activité permanente
1.6 Réseau d'information et équipes de spécialistes	Fournir un appui et des conseils pour les activités correspondant aux éléments 1.1 à 1.4 par l'intermédiaire d'équipes de spécialistes et de réseaux d'experts et de correspondants nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> Études à l'appui des éléments susmentionnés Réunions et activités des équipes de spécialistes (voir leur mandat) Réunions périodiques des correspondants nationaux spécialisés dans les statistiques 	Jusqu'en 2004
Domaine d'activité 2: ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES			
2.1 Collecte et validation de données sur les ressources forestières, y compris la mise au point de méthodes	Collecte de données sur les ressources forestières des pays industrialisés, principalement par l'intermédiaire des correspondants nationaux. Harmonisation des termes et définitions pertinents et mise au point des méthodes et démarches à suivre. Vérification, validation, stockage, traitement et diffusion des données.	Données stockées dans la base de données et communiquées par l'Internet (sites Web de la CEE et de la FAO), renseignements fournis sur demande aux organes de tutelle et aux principaux utilisateurs	Activité permanente
2.2 Rapports principaux	Réalisation d'une évaluation globale des ressources forestières de la région et publication des résultats, diffusion des renseignements correspondants.	Rapports principaux, CD-ROM, etc.	Activité périodique (à intervalles de 5 à 10 ans)

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
2.3 Indicateurs de la gestion durable des forêts	Contribution aux travaux entrepris au niveau international sur l'amélioration des séries actuelles de critères et d'indicateurs de la gestion durable des forêts, principalement dans le cadre du processus paneuropéen. Communication des données relatives à l'évaluation des ressources forestières mondiales aux fins du suivi des indicateurs au niveau national.	Avis et rapports, selon ce qui aura été convenu, à l'intention de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe	Jusqu'en 2004
2.4 Contribution à l'évaluation des ressources forestières mondiales	Fourniture de données sur les ressources forestières des pays industrialisés en vue de l'évaluation des ressources forestières mondiales; participation à l'élaboration du cadre global commun d'évaluation des ressources forestières et à la mise au point des méthodes d'évaluation.	Ensembles de données sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale, notamment les rapports principaux TBFRA, et ensembles de données intermédiaires. Principes directeurs applicables aux évaluations.	Activité permanente
2.5 Monographies par pays	Élaboration périodique, par des experts nationaux, et publication de monographies sur le secteur forestier des pays d'Europe centrale et orientale, contenant des renseignements complémentaires, plus précis et plus détaillés que ceux qui figurent dans les rapports sur l'évaluation des ressources forestières.	<i>Monographies par pays sur les forêts et les produits forestiers</i> , publiées sous la forme de documents de réflexion	Activités périodiques (en fonction des demandes et des ressources disponibles)
2.6 Études spéciales (diversité biologique, état des forêts, bilan carbone, etc.)	Des documents annexes sur les aspects les plus importants et les plus intéressants de l'évaluation des ressources forestières seront établis et publiés à la suite de l'élaboration des rapports principaux périodiques sur les évaluations en question.	Publications (sous la forme de documents de réflexion ou de travail)	Activité périodique (en fonction des demandes et des ressources disponibles)
2.7 Réseau d'information, administration du domaine d'activité	Maintenance et mise à jour régulière du réseau de correspondants nationaux et de l'équipe de spécialistes pour que ces structures puissent soutenir et orienter la réalisation des activités 2.1 à 2.6. et y contribuer.	Réunions de l'équipe de spécialistes selon son mandat et réunions périodiques des correspondants nationaux	Activité permanente

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
Domaine d'activité 3: ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR FORESTIER EN EUROPE (EFSOS)			
3.1 Perspectives des marchés européens des produits forestiers	Décrire la façon dont pourraient évoluer de grands paramètres tels que la production, la consommation et les courants commerciaux en reprenant les méthodes de la cinquième Étude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe, sur la base de modèles économétriques traditionnels. Mise à jour des données d'entrée et amélioration des méthodes si les ressources disponibles le permettent.	Rapport sur l'étude de base	2002
3.2 Perspectives des ressources forestières européennes	Décrire la façon dont pourraient évoluer les ressources forestières (superficie, matériel sur pied, accroissement et autres grands paramètres) et établir des liens avec la viabilité des enlèvements provenant d'éclaircies et de coupes à blanc, par qualité.	Rapport sur l'étude de base	2002
3.3 Analyse des éléments moteurs de l'évolution à long terme	Décrire/analyser ces éléments dans l'étude sur les perspectives. Cependant, les ressources actuelles n'étant pas suffisantes, la portée de cette activité sera fonction des moyens disponibles.	Chapitre de l'étude de base	2002
3.4 Études de cas pour les pays en transition	Les études (à réaliser en fonction des ressources) permettront d'analyser l'effet de facteurs nationaux et extérieurs sur des scénarios de développement à long terme du secteur forestier dans les pays en transition, en particulier les orientations de la réforme en matière de foresterie, en se fondant sur l'hypothèse d'une stabilisation du cadre de fonctionnement de l'économie de marché et sur les objectifs d'une gestion durable des forêts.	Étude sur les perspectives du secteur forestier en Russie	2002
3.5 Scénarios de politique générale	Une étude envisagera différents scénarios (mesures internes ou politiques extérieures au secteur) ayant des effets majeurs sur les paramètres du secteur forestier en Europe, en évaluant leur degré de probabilité. L'étude devrait	Méta-étude sur les scénarios ayant des effets majeurs sur le secteur forestier en Europe	2002

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
	recenser les sujets se prêtant à des analyses complémentaires fondées sur des scénarios précis et en définir l'effet quantitatif, qui pourrait faire l'objet d'une modélisation dans le cadre des modèles applicables aux produits forestiers et aux ressources forestières.		
3.6 Réseau d'information, relations publiques concernant les études sur les perspectives, collecte de fonds	<p>Les supports actuels de connaissances (publications et sources Internet) seront rassemblés dans le cadre d'un réseau d'information.</p> <p>Les résultats seront publiés dans les études sur les perspectives. L'Équipe restreinte se réunira une à deux fois par an pour conseiller le secrétariat.</p> <p>Des réunions annexes plus restreintes et des réunions de correspondants nationaux seront organisées pour examiner des tâches particulières. Diverses activités de relations publiques (réunions, communiqués de presse et site Web).</p> <p>Le secrétariat organisera des activités de collecte de fonds en élaborant des propositions de projet.</p>	Base de données pour l'information sur les perspectives, réunions EFSOS, pages Web, disque compact, publications sur papier, fonds supplémentaires et résultats/activités complémentaires.	Activité permanente
Domaine d'activité 4: TECHNOLOGIE, GESTION ET FORMATION			
4.1 Technologie forestière	1. Prévention et maîtrise des incendies de forêt	Activités d'une équipe de spécialistes Publication deux fois par an des <i>Nouvelles internationales sur les incendies de forêt</i> Séminaire en Turquie	Jusqu'en 2004 Activité permanente 2002
	2. Nouveaux rôles et modes de fonctionnement des services forestiers	Séminaire aux Pays-Bas	2004
	3. Boisement	Séminaire en Irlande	2002
	4. Systèmes d'information en foresterie	Proposition de séminaire	2004 ou 2005
	5. Foresterie proche de la nature	Séminaire en Slovaquie	2003
	6. Diversité biologique: de la notion de «biodiversité» à la pratique	Séminaire en Suède	2003 ou 2004

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
4.2 Gestion des forêts	1. L'aménagement de routes forestières et le transport du bois dans une optique écologiquement rationnelle	Séminaire en Hongrie	2004
	2. Nouvelles tendances de la récolte du bois au moyen de systèmes à câble	Séminaire en Autriche	2001
	3. Mobilisation de sources supplémentaires d'approvisionnement en bois (forêts privées, principalement)	Proposition de séminaire	2003 ou 2004
	4. Foresterie à fins multiples dans les zones protégées ou sensibles	Atelier à Sotchi (Fédération de Russie)	2002
	5. Préparation aux catastrophes en foresterie	Activités d'une équipe de spécialistes	Jusqu'en 2002
4.3 Formation des agents forestiers	1. Réseau de la main-d'œuvre forestière	Activités du réseau de la main-d'œuvre forestière Publication de <i>FORWORKNET</i>	Activité permanente
	2. EDUFOREST	Réseau d'établissements européens de formation forestière	Activité permanente
	3. Participation du public et partenariats en foresterie	Activités de l'équipe de spécialistes	2002
	4. Place des femmes dans la foresterie	Séminaire au Portugal	2001
	5. La foresterie à la rencontre du public	Séminaire en Suisse	2001
	6. Partenariats en foresterie	Séminaire en Belgique (Flandre)	2002
	7. Connaissances traditionnelles relatives à la forêt	Proposition de séminaire	
4.4 Sessions du Comité directeur	Services nécessaires aux sessions	Sessions du Comité directeur	Activité permanente

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
Domaine d'activité 5: QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET QUESTIONS INTERSECTORIELLES			
5.1 Coordination avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et contribution à ses travaux	Les activités de la CEE/FAO et celles de la Conférence ministérielle seront coordonnées pour assurer une synergie maximale. La CEE/FAO contribuera à l'élaboration et à l'exécution du programme de travail de la Conférence ministérielle	Coordination des activités et fourniture de données et d'analyses à la Conférence ministérielle, selon ce qui aura été convenu, par exemple sur les indicateurs de la gestion durable des forêts (voir 2.3), sur la participation (4.3) et sur l'aide aux pays en transition dans le domaine de la foresterie (5.4) Participation aux travaux préparatoire de la Conférence ministérielle	Activité permanente
5.2 Contribution au dialogue mondial	Les informations et les analyses de la CEE/FAO seront, sur demande, mises à la disposition du Forum des Nations Unies sur les forêts et du Partenariat sur les forêts. La CEF aidera à définir les préoccupations régionales pour en faire part au Comité des Nations Unies sur les forêts.	À déterminer	Activité permanente
5.3 Suivi des changements survenus dans les politiques et les institutions	Dans le cadre de ses sessions ordinaires, la CEF suivra, en se fondant sur les rapports nationaux, les faits nouveaux survenus récemment sur le plan de la politique et des institutions dans le secteur forestier, notamment les programmes forestiers nationaux.	Échanges de vues aux sessions de la CEF, synthèse des contributions, à publier ultérieurement. Ateliers sur l'évolution du rôle des services forestiers nationaux, en Irlande (2002), en France (2003) et en Finlande (2004) (à confirmer dans tous les cas)	Activité permanente
5.4 Suivi de l'aide aux pays en transition dans le secteur de la foresterie (résolution H3)	La CEE/FAO fera fonction de coordonnateur international de la mise en œuvre de la résolution H3 de la Conférence ministérielle, notamment par un suivi de l'aide apportée aux pays en transition dans le secteur de la foresterie.	Base de données prescrite par la résolution H3 (mise à jour périodiquement) Rapports à la Conférence ministérielle	Jusqu'en 2004
5.5 Questions relatives au commerce et à l'environnement	Les corrélations entre les politiques relatives au commerce, à l'environnement et au secteur forestier seront analysées, en vue notamment de déterminer les conséquences, pour ce secteur, de certaines des mesures commerciales ou environnementales envisagées.	À déterminer avec les partenaires: éventuellement, études fondées sur le scénario de base des études sur les perspectives Suite à donner, selon ce qui sera convenu	Jusqu'en 2003

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
5.6 Analyse des politiques	Procéder à l'analyse des politiques selon ce qui sera convenu	À déterminer (aucune activité prévue actuellement)	Jusqu'en 2004
5.7 Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager l'établissement de réseaux en vue du renforcement des capacités et de l'échange d'informations dans le domaine des relations publiques et de la communication; 2. Mettre en évidence les concepts essentiels communs et en promouvoir l'usage; 3. Déterminer les améliorations essentielles à introduire en matière de relations publiques et de communication dans le secteur forestier; 4. Aider le Comité du bois et la Commission européenne des forêts à améliorer les relations publiques et l'information concernant leurs travaux; 5. Promouvoir le renforcement des capacités nationales, en particulier dans les pays en transition; 6. Stimuler et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériaux renouvelables et ne portant pas atteinte à l'environnement 	<p>Réunion de l'Équipe en Slovaquie en 2001. Organisation d'un autre forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier.</p> <p>Suite donnée aux résolutions de la Conférence de Lisbonne, notamment aux dispositions qui s'appliquent au Comité du bois et à la Commission européenne des forêts.</p> <p>Développement des capacités des pays d'Europe centrale et orientale dans le domaine des relations publiques.</p> <p>Le cas échéant, intensification des activités de relations publiques relatives à la certification de la gestion durable des forêts.</p> <p>Organisation d'une série de forums européens sur la forêt et la société.</p> <p>Réalisation d'une étude sur le comportement des consommateurs à l'égard des forêts et des produits forestiers.</p> <p>Mise à jour du rapport sur la substitution, du dossier d'orientation sur les relations publiques et du rapport intitulé «Les femmes, interlocutrices influentes sur le marché de la consommation».</p> <p>Établissement d'un recueil des pratiques en vigueur en matière de relations publiques.</p> <p>Création d'un extranet de relations publiques.</p> <p>Participation, en 2001, à deux séminaires du Comité mixte FAO/CEE/OIT, sur la place des femmes en foresterie et sur la foresterie à la rencontre du public.</p>	Jusqu'en 2004

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
5.8 Promotion de l'utilisation durable du bois et d'autres produits et services forestiers	Il est prévu d'analyser les facteurs propices à l'utilisation durable du bois et d'autres produits et d'échanger des renseignements sur la façon d'encourager de telles utilisations	Séminaire en Roumanie	2002
5.9 Questions de politique générale se posant dans les pays en transition, notamment le renforcement des capacités	L'équipe de spécialistes suivra l'évolution observée dans ces pays et donnera des avis sur leurs besoins	Réunions semestrielles de l'équipe Ateliers sur les thèmes recommandés par l'équipe, en fonction des ressources	Jusqu'en 2004

PROGRAMME DE TRAVAIL, 2001-2005				Part du temps de travail du secrétariat (%)		Apport des pays	Appui aux fonctions du secrétariat
Domaines d'activité	Éléments de programme	Activité permanente (AP) ou projet (P)	Ressources extra-budgétaires souhaitables	Avant examen	Après examen		
1	Marchés et statistiques			34	25		
1.1	Statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers (Bulletin du bois, base de données)	AP			12	Statistiques du Questionnaire commun sur le secteur forestier	Coopération avec Eurostat, Groupe de travail intersecrétariats
1.2	Analyse des marchés (Revue annuelle des marchés des produits forestiers, prévisions du Comité du bois)	P	X		9	Exposés sur les marchés, débat du Comité du bois	2 stagiaires (3 mois chacun), détachement d'experts pour rédiger les chapitres
1.3	Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition	P	X		1	Participation à l'atelier	Dépenses consacrées à la réunion en Moldova (Finlande)
1.4	Suivi des marchés des produits forestiers certifiés	P	X		1	Contribution au réseau	Détachement d'experts pour les mises à jour
1.5	Statistiques des incendies de forêt	AP			1	Communication de données	Coopération avec l'Union européenne
1.6	Réseau d'information, équipe de spécialistes, administration du domaine d'activité	AP			1	Participation à l'équipe	
2	Évaluation des ressources forestières			13	17		
2.1	Collecte et validation des données sur les ressources forestières, y compris renforcement des capacités, mise au point des méthodes	AP			8	Réponse aux questionnaires, validation des données	Administrateur auxiliaire (Finlande) pendant un an
2.2	Rapports principaux	P	X		0	Examen des versions préliminaires	
2.3	Indicateurs de la gestion durable des forêts	P	X		3		
2.4	Contribution à l'évaluation des ressources forestières mondiales	P			1		
2.5	Monographies par pays	P	X		2	Apport du pays concerné	

PROGRAMME DE TRAVAIL, 2001-2005				Part du temps de travail du secrétariat (%)		Apport des pays	Appui aux fonctions du secrétariat
Domaines d'activité	Éléments de programme	Activité permanente (AP) ou projet (P)	Ressources extra-budgétaires souhaitables	Avant examen	Après examen		
	2.6 Études spéciales (diversité biologique, état des forêts, bilan carbone, etc.)	P	X		2	Examen des versions préliminaires	Détachement d'un expert par le Centre commun de recherches
	2.7 Réseau d'information, administration du domaine d'activité	AP			1	Participation à l'équipe	Accueil de la réunion de l'équipe
3	Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe			7	11		Stagiaire (francophonie), éventuellement un administrateur auxiliaire, autres stagiaires
	3.1 Perspectives des marchés européens des produits forestiers	P			3,5	Examen des projections	
	3.2 Perspectives des ressources forestières européennes	P			3,5	Examen des scénarios	
	3.3 Analyse des éléments moteurs de l'évolution à long terme	P	X				
	3.4 Études de cas pour les pays en transition	P	X		1	Apport du pays concerné	
	3.5 Scénarios de politique générale	P	X		1	Examen des scénarios	
	3.6 Réseau d'information, relations publiques concernant les études sur les perspectives, collecte de fonds	AP			2	Réunions de l'équipe	
4	Technologie, gestion et formation			13	5		Coopération avec l'OIT, la FAO, le siège du secrétariat
	4.1 Technologie forestière*	P	X		2	Ateliers/séminaires, équipes	Accueil des ateliers/séminaires
	4.2 Gestion des forêts*	P	X		1	Ateliers/séminaires, équipes	Accueil des ateliers/séminaires
	4.3 Formation des agents forestiers*	P	X		1	Ateliers/séminaires, équipes	Accueil des ateliers/séminaires

PROGRAMME DE TRAVAIL, 2001-2005				Part du temps de travail du secrétariat (%)		Apport des pays	Appui aux fonctions du secrétariat
Domaines d'activité	Éléments de programme	Activité permanente (AP) ou projet (P)	Ressources extra-budgétaires souhaitables	Avant examen	Après examen		
4.4	Activités du Comité directeur	AP			1	Durant les années intersessions (brèves réunions après les sessions du Comité mixte)	
5	Questions de politique générale et questions intersectorielles			6	14		
5.1	Coordination avec la Conférence ministérielle et contribution à ses activités	AP			2	Aucun (apport fourni directement à la Conférence ministérielle)	
5.2	Contribution au dialogue mondial	AP			1		
5.3	Suivi des changements survenus dans les politiques et les institutions	AP			2	Rapports nationaux à la CEF	
5.4	Suivi de l'aide apportée aux pays en transition dans le secteur de la foresterie (H3)	P	X		1	Communication d'informations	
5.5	Questions relatives au commerce et à l'environnement	P	X		3		Coopération avec d'autres divisions de la CEE, l'OMC, le PNUE, le WWF, etc.
5.6	Analyse des politiques	P	X		0		
5.7	Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier	P	X		1	Participation à l'équipe	Accueil de la réunion de l'équipe
5.8	Promotion de l'utilisation durable du bois et d'autres produits et services forestiers	P	X		2		
5.9	Questions de politique générale se posant dans les pays en transition, notamment le renforcement des capacités	P	X		2		Accueil de la réunion de l'équipe

PROGRAMME DE TRAVAIL, 2001-2005				Part du temps de travail du secrétariat (%)		Apport des pays	Appui aux fonctions du secrétariat
Domaines d'activité	Éléments de programme	Activité permanente (AP) ou projet (P)	Ressources extra-budgétaires souhaitables	Avant examen	Après examen		
INFRASTRUCTURE				26	28		
	Sessions du Comité du bois	AP			2,5	Préparation des sessions et participation	
	Sessions de la CEF	AP			2	Préparation des sessions et participation	
	Sessions des bureaux	AP			1,4	Préparation des sessions et participation	
	Sessions du Comité mixte	AP			1	Préparation des sessions et participation	
	Sessions du Groupe de travail des statistiques	AP			1,5	Préparation des sessions et participation	
	Voyages d'étude	P			1	Participation	
	Communication (annuaire, site Web)	AP			2,6		
	Contribution aux activités intersectorielles de la CEE	AP			2		
	Contribution aux activités du Département des forêts de la FAO	AP			2		
	Réflexion stratégique	AP			2	Participation à l'examen stratégique (2000/2001 uniquement)	
	Programme, budget, administration	AP			5		
	Collecte de fonds	AP			1		
	Perfectionnement du personnel	AP			4		
TOTAL				100	100		
	* Secteur d'activité relevant du Comité mixte: le contenu évolue constamment						

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES MARCHÉS ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité du bois (CB) de la CEE et la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO, réunion conjointe de 2000.
Références:	ECE/TIM/95 Élément de programme 1.6.
DESCRIPTION:	<p>Contribuer au développement durable des marchés des produits forestiers dans la région de la CEE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Donner des avis au CB et à la CEF sur l'évolution des marchés des produits forestiers. 2. Constituer un cadre de discussions sur la commercialisation des produits forestiers dans la région de la CEE. 3. Entreprendre des études sur les questions de commercialisation, les nouveaux marchés, l'évolution des marchés, etc. 4. Fournir une assistance aux pays d'Europe centrale et orientale en matière de commercialisation, par la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations, notamment au moyen d'ateliers. 5. Contribuer au débat annuel du Comité sur le marché. 6. Donner des avis au CB et à la CEF sur leurs publications relatives aux marchés, en particulier les numéros suivants du <i>Bulletin du bois</i>: «Produits forestiers – Revue annuelle du marché», «Marchés des produits forestiers en (année en cours) et perspectives pour (année suivante)», «Prix des produits forestiers», «Données sur les flux commerciaux de produits forestiers» et «Statistiques des produits forestiers». 7. Communiquer au CB et à la CEF des informations sur les marchés des produits forestiers certifiés pour la discussion annuelle portant sur ce sujet, le chapitre correspondant de <i>Produits forestiers – Revue annuelle du marché</i> et le document faisant le point de la certification des forêts dans la région de la CEE. 8. Analyser les tendances et les prévisions relatives aux marchés pour les études du CB et de la CEF sur les perspectives dans le secteur forestier. 9. Conseiller le secrétariat au sujet du programme CEE/FAO sur la commercialisation des produits forestiers, notamment en diffusant des informations dans le cadre du service d'information sur les marchés disponible sur le site Web du Comité.
DURÉE:	Jusqu'en octobre 2003.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Bureaux du CB et de la CEE, le 8 mai 2001.
RAPPORT:	Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Tenue d'une première réunion, élection d'un bureau, élaboration du programme de travail de l'équipe et définition de ses méthodes de travail.	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	Aucune.
En cours:	Préparation de la première réunion.
Futures:	À convenir.
Références:	TIM/2001/8.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	À désigner.
PARTICIPANTS ACTUELS:	La composition de l'équipe sera fonction des propositions reçues.

ÉQUIPE CEE/FAO DE SPÉCIALISTES DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, dix-neuvième session, 1993.
Références:	TIM/EFC/WP.2/23 Élément de programme 2.7.
DESCRIPTION:	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les secrétariats de la CEE/FAO et de la FAO au sujet de l'exécution des activités relevant du secteur d'activité 2 «Évaluation des ressources forestières» du programme de travail intégré; • Émettre des recommandations sur les notions, classifications, définitions et méthodes propres à l'évaluation des ressources forestières, compte tenu des faits nouveaux concernant les indicateurs de la gestion durable des forêts, le Forum des Nations Unies sur les forêts, d'autres processus internationaux pertinents, ainsi que les études de la CEE/FAO sur les perspectives; • Donner des avis sur la mise à jour des paramètres clés entre les principaux cycles d'évaluation décennale des ressources forestières; • Formuler des avis au sujet de la communication des résultats de l'évaluation des ressources forestières et de leurs incidences à l'intention d'un cercle élargi d'utilisateurs.
DURÉE:	Jusqu'en 2004.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Groupe de travail mixte, vingt-troisième session, mai 2001, TIM/EFC/WP.2/2001/9.
RAPPORT:	Groupe de travail mixte.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Enquête sur l'utilisation et les incidences de l'évaluation des ressources forestières – 2000 (TBFRA-2000), contribution au processus de la Conférence ministérielle et études sur les perspectives du secteur forestier en Europe.	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de Kotka III en 1996; réunions de l'équipe en mars 1995, avril 1996, mars 1997 (Suisse), mars 1998 (Italie), mars 1999 (Genève), mai 2000 (Finlande) et juin 2001 (Victoria en Colombie britannique, Canada); • Réunions des correspondants nationaux TBFRA, Genève, 1997, et pour les pays en transition à Gmunden (Autriche), 1997; • Examen et révision de la version finale du rapport principal TBFRA-2000; • Publication du rapport principal TBFRA-2000 et de la base de données TBFRA (CD-ROM et Internet); • Publication des documents annexes de la TBFRA-2000.
En cours:	<p>Suite à donner à la TBFRA-2000 et préparation du cycle suivant de l'Évaluation CEE/FAO des ressources forestières;</p> <p>Synthèse des données d'expérience et des enseignements tirés de la TBFRA-2000, compte tenu également des réponses à l'enquête sur l'utilisation et les incidences de l'évaluation et d'autres sources d'information, en ce qui concerne notamment les définitions et la mesure de «nouveaux» paramètres, tout particulièrement ceux qui s'avèrent importants du point de vue de la politique générale;</p>

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001) <i>(suite)</i>	
<i>Futures:</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation, sur demande, à la préparation du prochain cycle d'évaluation des ressources forestières mondiales;
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui et contribution aux travaux de la Conférence ministérielle visant à améliorer les indicateurs de la gestion durable des forêts et aux processus liés au Forum des Nations Unies sur les forêts (sur demande), et coopération aux études de la CEE/FAO sur les perspectives; • Examen des moyens permettant de mettre à jour les paramètres clefs entre chaque cycle d'évaluation décennale des ressources forestières; • Examen des moyens permettant de communiquer les résultats de l'évaluation des ressources forestières à un plus large cercle d'utilisateurs.
<i>Références récentes:</i>	TIM/EFC/WP.2/2001/9.
<i>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:</i>	M. Michael Köhl (Allemagne).
<i>PARTICIPANTS ACTUELS:</i>	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, Commission européenne, Institut européen des forêts, PNUE, Union européenne/Centre commun de recherches (Ispra) et WWF.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES PERSPECTIVES DU SECTEUR FORESTIER	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité du bois à sa cinquante-sixième session et la CEF à sa vingt-neuvième session.
Références:	TIM/1998/5, FO: EFC/98/7 Élément de programme 3.6.
DESCRIPTION:	Conseiller le secrétariat sur la planification et la mise en œuvre du programme CEE/FAO d'études sur les perspectives, notamment en ce qui concerne la méthodologie, les données et la présentation. L'équipe apportera également son appui au secrétariat pour obtenir des ressources supplémentaires. Elle peut formuler des suggestions sur d'autres questions éventuelles liées au programme.
DURÉE:	Jusqu'en 2004.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, mai 2001 (TIM/EFC/WP.2/2001/9).
RAPPORT:	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Observations sur les travaux en cours et orientations concernant les méthodes, les données, etc., du scénario de référence et des autres scénarios possibles.	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion en mars 2000; • «Études sur les perspectives pour l'Europe: activités en 1999/2000», «Description des travaux sur le moyen terme au titre des études sur les perspectives pour l'Europe», «Études sur les perspectives pour l'Europe: programme de travail pour 2000/2001»; • Réunion informelle sur l'utilisation du modèle mondial applicable au secteur forestier dans le cadre des études sur les perspectives pour l'Europe, juillet 2000; • Réunion en décembre 2000 sur les scénarios envisageables en matière d'orientations dans le cadre des études sur les perspectives pour l'Europe; • Réunion en avril 2001 sur l'état d'avancement des études sur les perspectives pour l'Europe et le programme de travail pour l'année suivante; Thème spécial: «Tendances et perspectives du bois en Europe».
En cours:	Réunions de travail informelles.
Futures:	Réunion en avril 2002, réunions de travail restreintes si besoin est, avec la participation de membres de l'équipe.
Références:	TIM/EFC/WP.2/2001/9.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	À désigner.
PARTICIPANTS ACTUELS:	Allemagne, Autriche, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et FAO.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES INCENDIES DE FORÊT	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.
Références:	TIM/EFC/WP.1/22, par. 76 Élément de programme 4.1.
DESCRIPTION:	<p>L'équipe entreprendra des activités relatives aux incendies de forêt selon ce qui a été déterminé par le Comité mixte, en employant les moyens suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Promotion de méthodes scientifiques en matière de gestion et de politique générale à l'égard des incendies de forêt; – Conseils aux États membres dans ce domaine; – Organisation et préparation de séminaires, d'ateliers et de programmes de sensibilisation; et promotion d'un échange continu d'informations et de données d'expérience entre les spécialistes nationaux des incendies de forêt, tant en matière de prévention et de lutte que dans le domaine de la recherche; – Coopération et coordination avec d'autres organisations internationales s'occupant des questions relatives aux incendies de forêt dans la région (FAO, Silva Mediterranea, UIIRF, Union européenne, etc.); – Critères applicables pour l'harmonisation et la communication des statistiques sur les incendies de forêt; – Publication deux fois par an des <i>Nouvelles internationales sur les incendies de forêt</i>.
DURÉE:	Jusqu'en 2002.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Comité mixte à sa vingt-troisième session, 2000, TIM/EFC/WP.1/2000/2.
RAPPORT:	À l'intention du Comité mixte et de son Comité directeur.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de faisabilité relative à un système mondial d'information sur les incendies touchant la végétation; 2. Renforcement du lien entre l'inventaire des incendies, la gestion et les structures de décision; 3. Élaboration d'un système d'inventaire des incendies répondant aux objectifs de la CNUCED; 4. Révision du Glossaire de la FAO sur les incendies de forêts; 5. Publication semestrielle des <i>Nouvelles internationales sur les incendies de forêt</i>. 	
B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	Réunions en avril et décembre 1994, 1996, mai 1998 et juin 2000; participation à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles et à la Conférence internationale sur les incendies de forêt tenue au Canada en 1997; séminaire sur les forêts, les incendies et les changements climatiques mondiaux tenu en août 1996; première Conférence internationale des pays baltes sur les incendies de forêt en 1998; BALTEX FIRE 2000.
Futures:	Préparation d'un séminaire qui doit se tenir en Turquie en 2002. Publication semestrielle des <i>Nouvelles internationales sur les incendies de forêt</i> .
Références:	TIM/EFC/WP.1/AC.1/2001/4. Numéros des <i>Nouvelles</i> concernant les activités de l'équipe.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	M. J. G. Goldammer (Allemagne).
PARTICIPANTS ACTUELS:	Allemagne, Bélarus, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Grèce, Kazakhstan, Lettonie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Turquie et Ukraine.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES EN FORESTERIE (PLANIFICATION POUR LES CAS D'URGENCE EN FORESTERIE)	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.
Références:	TIM/EFC/WP.1/2000/2 Élément de programme 4.1.
DESCRIPTION:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir des renseignements sur les problèmes rencontrés pour faire face aux dégâts causés par les tempêtes, en particulier la tempête «Lothar» le 26 décembre 1999, et sur les solutions qui ont été trouvées. 2. Identifier les domaines qui requièrent de toute urgence une coopération internationale et un échange d'informations ou de résultats des travaux de recherche. 3. Mettre à jour l'«aide-mémoire en cas de dégâts forestiers» qui avait été établi par le Comité mixte, en tenant compte en particulier des problèmes liés à l'inventaire des dégâts, à l'organisation, à la gestion, aux techniques de récolte, au transport et à la sécurité. 4. Définir des stratégies différentes pour la préparation aux catastrophes en fonction des caractéristiques de l'événement (moment, ampleur, région, essences de bois,...) et de sa nature (incendie de forêt, attaque d'insectes, tempête,...). 5. Créer un site Web où les informations recueillies seront aisément disponibles et mises à jour régulièrement. 6. Déterminer s'il est utile d'organiser un séminaire (date et lieu?) afin de présenter les résultats de l'expérience acquise à la suite des tempêtes de 1999 et d'échanger des idées et des renseignements.
DURÉE:	Jusqu'en 2002.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Le Comité mixte à sa vingt-troisième session, juin 2000, TIM/EFC/WP.1/2000/2.
RAPPORT:	À l'intention du Comité mixte et de son Comité directeur.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Présenter au Comité mixte à sa vingt-quatrième session la première version du manuel révisé.	

B. – FICHE RÉCAPITULATIVE (en mai 2001)	
L'équipe n'a pas encore été constituée.	
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	À désigner.
PARTICIPATION ACTUELLE:	Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Danemark, France, Fédération de Russie, Pologne, Slovaquie, Royaume-Uni, Suisse.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA PARTICIPATION ET DES PARTENARIATS DANS LE SECTEUR DE LA FORESTERIE	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, à sa vingt-deuxième session.
Références:	Rapport sur les travaux de la vingt-deuxième session du Comité mixte: TIM/EFC/WP.1/28 (mandat modifié par le Comité du bois en septembre 1999). Élément de programme 4.3.
DESCRIPTION:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préciser la notion de «participation» et définir un cadre conceptuel pour une gestion forestière de type participatif (participation du public), une action de sensibilisation à la forêt et l'utilisation par le public des produits et services forestiers; 2. Rédiger pour le Comité mixte et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe un rapport sur la gestion de type participatif et formuler des propositions concernant les mesures de suivi; 3. Aider à la préparation de séminaires en Suisse (sur la foresterie à la rencontre du public) et en Belgique (sur les partenariats); 4. Rassembler, voire entreprendre des monographies.
DURÉE:	Jusqu'en 2002.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Vingt-troisième session du Comité mixte, 2000.
RAPPORT:	À l'intention du Comité mixte et de son Comité directeur.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Contributions aux séminaires qui se tiendront en Suisse et en Belgique.	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	Atelier (novembre 1999 en Suisse) destiné à mettre en route les activités de l'équipe en coordination avec l'ancienne équipe des aspects socioéconomiques. Réunion en Suède, en mars 2000, pour mettre au point les notions et étudier les principaux aspects du processus participatif. Rapport à l'été 2000.
En cours:	Privilégier le volet «sensibilisation» du mandat. Rassembler, voire entreprendre des monographies.
Futures:	Aider à la préparation des séminaires envisagés en Suisse (2001), sur la foresterie à la rencontre du public, et en Belgique (2002), sur les partenariats.
Références:	TIM/EFC/WP.1/AC.1/1999/2; TIM/EFC/WP.1/2000/2.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	Miles Wenner (Royaume-Uni).
PARTICIPANTS ACTUELS:	Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, FITBB, WWF/UICN.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES RELATIONS PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DES FORÊTS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES (RÉSEAU DE SPÉCIALISTES DE LA COMMUNICATION DANS LE SECTEUR FORESTIER)	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	La Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO et le Comité du bois (CB) de la CEE.
Références:	ECE/TIM/91 et rapport de la session de la CEF, FO: EFC/98/rep, par. 26. Élément de programme 5.7.
DESCRIPTION:	<p>Dans la perspective générale consistant à donner une image positive du secteur forestier (y compris des différentes étapes de l'aménagement des ressources de la forêt et de l'industrie forestière):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir l'établissement de réseaux entre les États membres en vue du renforcement des capacités et de l'échange d'informations dans le domaine des relations publiques et de la communication; 2. Mettre en évidence les concepts essentiels communs et veiller à ce qu'ils soient pris en compte dans les activités de communication et de relations publiques des pays membres concernant le secteur forestier; 3. Recenser les améliorations essentielles qu'il faudrait apporter aux relations publiques et à la communication dans le secteur forestier et en faire part au CB et à la CEF; 4. Aider le CB et la CEF à améliorer leurs relations publiques et l'information sur leurs travaux; 5. Promouvoir le renforcement des capacités nationales en matière de relations publiques et de communication dans le secteur des forêts, en particulier dans les pays en transition; 6. Stimuler et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériaux ne portant pas atteinte à l'environnement et renouvelables.
DURÉE:	Jusqu'en novembre 2004.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Réunion conjointe tenue à Rome en 2000, ECE/TIM/96.
RAPPORT:	Comité du bois, CEF.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Suite donnée au Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, y compris le compte rendu intégral des travaux; 2. Aide au renforcement des capacités dans les pays d'Europe centrale et orientale; 3. Organisation d'un forum européen sur la forêt et la société; 4. Présentation d'une communication destinée au séminaire sur le thème «La foresterie à la rencontre du public» qui doit être organisé en 2001; 5. Aide dans le domaine des relations publiques pour différentes activités du CB et de la CEF: contributions à la Conférence de Lisbonne, recommandations des ateliers, nouvelles publications, etc.; 6. Expansion du réseau international de spécialistes des relations publiques dans la région de la CEE. 	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	Réunions pour des travaux prescrits, échange de renseignements et examen de questions diverses à Fontainebleau (France), Tällberg (Suède), Beaupré, Québec (Canada), Gmunden (Autriche), Biri (Norvège), Sesimbra (Portugal), Sagadi (Estonie), St. John's, Terre-Neuve (Canada) et Zwolen (Slovaquie). Organisation du Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier à St. John's, Terre-Neuve (Canada). Publication de <i>L'environnement concurrentiel pour les produits du bois et les emballages papier: facteurs de substitution donnant la priorité à la défense de l'environnement</i> (le «rapport sur la substitution») et d'un dossier d'orientation sur les relations publiques. Préparation d'un <i>Geneva Timber and Forest Discussion Paper</i> concernant le rapport sur la substitution. Organisation d'un atelier pour les pays en transition à Ossiach (Autriche). Publication d'une affiche pour le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO en 1996. Publication des «fiches récapitulatives par pays des forêts et des industries forestières» (sur papier et en version Internet). Développement du site Web de l'équipe des relations publiques sur le site du Comité du bois. Participation au séminaire sur la place des femmes dans la foresterie.
En cours:	Conseils en matière de relations publiques pour les activités du Comité et de la Commission. Suite à donner au Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier. Préparation du premier forum européen sur la forêt et la société qui aura lieu en 2001 en Finlande. Renforcement des capacités des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Établissement du compte rendu des travaux du Forum 2000.
Futures:	Organisation d'un autre forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier. Suite à donner dans le domaine des relations publiques aux résolutions de la Conférence ministérielle, notamment celles qui s'appliquent au CB et à la CEF. Renforcement des capacités des PECO dans le domaine des relations publiques. Extension du réseau de l'équipe à des pays supplémentaires d'Europe centrale et orientale. Le cas échéant, renforcement des activités de relations publiques concernant la certification de la gestion durable des forêts. Organisation d'une série de forums européens sur la forêt et la société. Réalisation d'une étude sur le comportement des consommateurs à l'égard des forêts et des produits forestiers. Mise à jour du rapport sur la substitution, du dossier d'orientation sur les relations publiques et du rapport intitulé «Les femmes, interlocutrices influentes sur le marché de la consommation». Élaboration d'un recueil des pratiques en vigueur dans le domaine des relations publiques. Création éventuelle d'un extranet consacré aux relations publiques. Participation en 2001 à deux séminaires du Comité mixte FAO/CEE/OIT sur le thème «La foresterie à la rencontre du public».
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	M. Ingwald Gschwandtl (Autriche) et responsable adjointe, M ^{me} Berit Sanness (Norvège).
PARTICIPANTS ACTUELS:	Les pays ci-après participent directement aux travaux de l'équipe: Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine. Le fichier dont l'équipe dispose concernant les membres du réseau contient actuellement les noms de plus de 120 spécialistes des relations publiques, dont un tiers sont membres de l'équipe.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CHARGÉE DE SUIVRE ET DE DÉVELOPPER LE PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité du bois de la CEE à sa cinquante et unième session et la Commission européenne des forêts de la FAO à sa vingt-sixième session, session conjointe de 1993.
Références:	Rapports des réunions conjointes, ECE/TIM/71, Élément de programme 5.9.
DESCRIPTION:	L'équipe examinera périodiquement (tous les ans ou deux ans) l'ensemble du programme CEE/FAO d'assistance aux pays en transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers, et elle fera des recommandations le concernant, afin qu'il réponde aux besoins des pays et qu'il soit bien conçu et efficace. Elle définira des modalités de coopération, surveillera et coordonnera l'application de la résolution H3 «Coopération dans le domaine de la foresterie avec les pays à économie en transition» de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.
DURÉE:	Jusqu'en 2004.
APPROUVÉ PAR:	Le Comité du bois à sa cinquante-deuxième session, ECE/TIM/83, par. 9 à 19, et à sa cinquante-sixième session, ECE/TIM/91; la Commission européenne des forêts de la FAO à sa vingt-septième session, FO: EFC/95/rep, par. 42.
RAPPORT:	Comité du bois de la CEE et Commission européenne des forêts de la FAO et, par l'intermédiaire du secrétariat CEE/FAO, Comité général de coordination de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Atelier international sur le thème «Les forêts et la foresterie dans les pays d'Europe centrale et orientale: le processus de transition et les défis à relever» (avec la Conférence ministérielle, septembre 2001); une base de données à jour sur la résolution H3 est disponible sur le site Web du Comité du bois (aperçu des activités d'assistance).	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 10 juillet 2001)	
ACTIVITÉS:	
Antérieures:	Réunions de l'équipe (récemment en novembre 1997 à Ljubljana, Slovénie, et en juillet 1999 à Gmunden, Autriche). Rapport sur la Conférence de Lisbonne.
En cours:	L'équipe réunit auprès des pays signataires de la résolution H3 les informations relatives à l'application de celle-ci. Elle établit chaque année la liste des activités concernant le passage à une économie de marché dans le secteur considéré. Cette liste est incorporée à la base de données, qui est largement diffusée. Les informations correspondantes servent actuellement à établir et à mettre régulièrement à jour les priorités de l'assistance. Les renseignements sont communiqués à la Conférence ministérielle. Préparation de l'atelier international qui aura lieu en Pologne (Debe/Varsovie, septembre 2001).
Futures:	La prochaine réunion de l'équipe doit être organisée en septembre 2001, parallèlement à l'atelier international.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:	M. Stanislaw Zajac (Pologne).
PARTICIPANTS ACTUELS:	Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Commission européenne, Institut européen des forêts, PNUE.
